



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 22 Janvier 2021

LA POSTE - PIC

LA COLÈRE GRONDE DANS LES PIC

LA CGT APPELLE À AGIR POUR LES SALAIRES ET LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES AGENTS

**PARTOUT INTERPELLEZ VOS DIRECTIONS AVANT, PENDANT ET APRÈS LA GRANDE JOURNÉE D' ACTIONS
INTERPROFESSIONNELLES ET INTERSYNDICALE DU JEUDI 4 FÉVRIER**

La Poste, dans la même démarche que le gouvernement surfe sur la vague de peur et d'inquiétude. On devrait tout accepter pour garder son emploi. Sous prétexte de la crise Le Groupe La Poste justifie la dégradation des conditions de travail et l'implantation des précaires.

Or, depuis le début de la crise, les postiers sont sur le front et ont démontré qu'ils étaient investis dans leur travail. Le trafic colis s'est développé de manière exponentielle et le trafic lettre reprend.

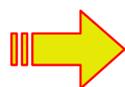
Dans les PIC le manque de personnel titulaire, le recours intensif à la précarité, dégradent au quotidien les conditions de travail des agents. La « peak-période » est un phénomène qui s'implante dans nos organisations de travail et elle se pérennise. Nous nous retrouvons dans certaines PIC à traiter du trafic colis sans effectif et moyen ergonomique adapté supplémentaire. Les agents des PIC en mal de reconnaissance sont épuisés et les arrêts maladie sont à la hausse.

Depuis des mois, les agents des PIC et du courrier sont en première ligne face à l'épidémie. Nombreux sont les collègues qui ont été affectés par le virus ainsi que leurs familles. La peak-Période qui se poursuit a amené un surcroît considérable d'activités. Les agents sont fatigués et veulent être reconnus dans leur travail.

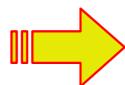
Aujourd'hui la CGT exige que La Poste reconnaisse cet engagement par le versement immédiat d'une prime de 1 000 euros, une augmentation conséquente des salaires et le 13ème mois.

**A CE JOUR, LA DIRECTION NE MESURE TOUJOURS PAS
LE NIVEAU DE COLÈRE DANS LES SERVICES.**

Pire, elle annonce :



Des mesures salariales lors des NAO au ras des pâquerettes : un rattrapage sur l'inflation qui est mesurée à 0,2 % soit 2,70 € par mois !!!



Une prime d'intéressement à 0 € à ce jour

**AVEC LES EFFORTS CONSENTIS PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DES PIC ET LES RÉORGANISATIONS
INCESSANTES, NOUS NE POUVONS ACCEPTER QUE LA SEULE RÉPONSE APPORTÉE AUX POSTIERS SOIT UNE
AUGMENTATION DE SALAIRE DE 0.2% ALORS QUE L'INFLATION AU 1^{ER} JANVIER 2021 EST DE 1.46% !!**

Prime d'intéressement :



Il n'y aurait pas d'intéressement en 2021 ?

VR

L'intéressement touché par les postiers en 2021 le sera au titre des résultats de 2020. Pour la direction, comme ils ne sont pas « bons » et que les chiffres de la CNP ne sont pas intégrés en raison de la présence de l'article 4 dans l'Accord intéressement 2018 (accord signé par la CFDT, FO, l'UNSA, la CGC et la CFTC), s'il y a une prime intéressement cette année elle sera infime !

La direction a annoncé la reprise de provision de l'intéressement ?

VR

Pour verser l'intéressement de l'année 2020 au mois d'avril 2021, le Groupe La Poste aurait dû provisionner une somme fin décembre 2020. Or cela n'a pas été fait. Pire, le conseil d'administration a annoncé que les 61 millions d'€ d'indemnité COVID versé par l'État serviront à éponger les mauvais résultats dus à la pandémie. Pour la direction, il ne devrait donc pas y avoir d'intéressement, car pas d'argent pour le verser.

Un nouvel accord sera négocié l'année prochaine ?

VR

Cela concernera l'intéressement versé à partir de 2022 au titre de 2021. Pour 2021, on reste dans le cadre de l'accord signé en 2018 encore en vigueur.

Une négociation est entamée avec les syndicats signataires en ce moment ?

FAUX

Cette négociation ne commencera que l'année prochaine avec l'ensemble des organisations syndicales comme d'habitude et comme pour n'importe quel accord.

PLUTÔT QUE TOUT MISER SUR L'INTÉRESSEMENT ET DES PRIMES SOUMISES AUX ALÉAS DE LA VIE ET À DES CRITÈRES INATTEIGNABLES,

EXIGEONS des augmentations de salaire et un 13^{ème} mois.

SURTOUT, RENFORÇONS LA PRESSION SUR LA DIRECTION. MOBILISONS-NOUS !

IL EST GRAND TEMPS QUE LES POSTIERS SE FASSENT ENTENDRE !!

La CGT avec les personnels exigent :

- L'augmentation des salaires (aucun salaire inférieur à 1800 € brut ce qui ferait 1500 € net)
- Le 13^{ème} mois
- Le grade de base 2-1 avec le repyramidage
- L'embauche en CDI des CDD et intérimaires
- L'arrêt immédiat des réorganisations prévues
- Un volant de remplacement à 25% des effectifs
- 1000 € versés immédiatement sans condition et le versement intégral de toutes les primes
- La création d'une prime technicité assujettie à aucun critère

**LE JEUDI 4 FÉVRIER
TOUTES ET TOUS
MOBILISÉS
POUR NOS SALAIRES,
NOS EMPLOIS,
NOS CONDITIONS
DE TRAVAIL !**

La CGT FAPT propose de faire, de la semaine du 25 au 29 janvier, un RdV revendicatif pour les salaires sous la forme décidée par les postières et postiers

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

**MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	